



CONDITIONS GENERALES DE VENTE AUX PARTICULIERS

Applicables à compter du 18/05/2026

Le site internet www.groupedubreuil.com (ci-après le « **Site Internet** ») est édité par la société GROUPE DUBREUIL (ci-après « **Le Vendeur** »), Société anonyme à conseil d'administration immatriculée au RCS LA ROCHE SUR YON 320 651 649, Siret n° 320 651 649 00024, N° de TVA intracommunautaire FR42320651649, dont le siège social est situé à Bellevigny (85170), Actipôle 85 – Belleville sur Vie, joignable :

- Par courrier : GROUPE DUBREUIL, Actipôle 85 – BP 42, 85170 Belleville-sur-Vie
- Par courriel : infos@groupedubreuil.com
- Par téléphone : 02 51 47 77 90

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « **CGV** ») s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à toutes commandes de produits sur le Site Internet dont l'accès est libre et gratuit à tout internaute, passées par des personnes physiques disposant de la capacité juridique et agissant à titre personnel en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation et établis en France (ci-après « **L'Acheteur** »).

La commande de produits n'est pas disponible hors de France (métropolitaine et outre-mer).

Toute personne frappée d'incapacité au sens des articles 1145 et suivants du Code Civil, ne peut en aucune façon acheter sur le Site Internet. L'Acheteur qui passe commande déclare donc avoir la pleine capacité juridique.

Les CGV sont régies, entre autres, par les dispositions du Code de la consommation et notamment celles issues de l'Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016.

Les présentes CGV sont acceptées par l'Acheteur lors de la validation de sa commande. Par voie de conséquence, l'Acheteur en accepte leur opposabilité et leur application à toute commande de produits. Les CGV sont également transmises à l'Acheteur lors de la confirmation de sa commande, par communication d'un lien permettant le téléchargement des CGV sur support durable, et mises à la disposition de tout Acheteur qui en fait la demande par téléphone, courriel ou par courrier postal.

Le Vendeur se réserve la faculté de modifier les CGV à tout moment. Toute mise à jour des CGV sera mise à disposition de l'Acheteur lors de sa connexion au Site Internet, ou par tout autre moyen de communication disponible. L'Acheteur aura alors la possibilité de refuser ces nouvelles CGV. Le refus fera obstacle à toute nouvelle commande. À défaut d'opposition, l'Acheteur est réputé accepter pleinement et sans réserve les CGV mises à jour et applicables au jour de la commande.

La validation de toute commande constitue une preuve d'acceptation des CGV et forme le contrat de vente dont la conservation et la reproduction sont assurées par le Vendeur conformément aux dispositions de l'article 1127-1 du Code Civil.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente. Le fait pour les parties de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Si une condition de vente venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur.

ARTICLE 2 – PRODUITS

Les spécifications relatives aux produits figurant sur le Site Internet font l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles au sens de l'article L.111-1 du code de la consommation. Les produits

commercialisés par le Vendeur sont conformes aux prescriptions françaises en vigueur au moment de leur mise sur le marché relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs.

Préalablement à la commande, l'Acheteur doit s'assurer de la conformité et de l'adaptabilité des produits et services qu'il souhaite acquérir par rapport à l'utilisation qu'il souhaite en faire.

En cas de doute et/ou s'il souhaite des conseils et/ou des renseignements complémentaires, l'Acheteur est invité à contacter le service client du Vendeur par email : laboutique@groupedubreuil.com ou par téléphone au 02 51 47 77 90.

ARTICLE 3 – DISPONIBILITE

Les offres de produits et prix exposés sur le Site Internet sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site Internet, les indications sur la disponibilité des produits sont confirmées à l'Acheteur au moment de la passation de la commande.

Dans l'hypothèse où postérieurement à la commande, un produit commandé deviendrait totalement ou partiellement indisponible, le Vendeur en informera immédiatement l'Acheteur par courriel et lui proposera au choix de l'Acheteur : soit un produit d'une qualité et d'un prix équivalent soit le remboursement, du prix du produit commandé dans un délai maximal de sept (7) jours ouvrables.

En dehors du remboursement du prix du produit indisponible, le Vendeur n'est tenu à aucune indemnité d'annulation, sauf si l'inexécution du contrat lui est personnellement imputable.

ARTICLE 4 – COMMANDE

4.1 – Procédure de commande sur le site internet

La passation de commande sur le Site Internet ne nécessite pas la création d'un compte client. L'Acheteur est informé que s'il est titulaire d'un compte Collaborateur, il pourra être identifié par le Vendeur en se connectant à ce compte par connexion SSO Microsoft.

En tout état de cause, l'Acheteur devra indiquer ses nom et prénom, une adresse courriel, un numéro de téléphone, et une adresse postale.

L'Acheteur s'interdit d'usurper l'identité d'un tiers, de fournir une adresse courriel dont il ne serait pas propriétaire.

L'Acheteur est responsable du maintien de la confidentialité de ses identifiants et il accepte de ne pas les divulguer à des tiers. L'Acheteur avertira immédiatement le Vendeur de tout soupçon de fraude ou d'utilisation non autorisée de ses identifiants.

Le Vendeur se réserve le droit de ne pas adresser la commande, dans le cas où l'Acheteur fournirait des informations incomplètes, inexactes ou non conformes aux présentes conditions générales de vente pendant le processus commande.

Conformément aux articles L.223-1 et suivants du Code de la Consommation, l'Acheteur a le droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL.

4.2 – Etapes de conclusion du contrat

Pour passer commande, l'Acheteur est tenu de fournir toutes les informations nécessaires le concernant, notamment son identification et les données exactes concernant l'adresse de livraison.

Après avoir rempli son panier virtuel en indiquant les produits sélectionnés et les quantités souhaitées, l'Acheteur fournit les informations relatives à la livraison et au mode de paiement. Avant de cliquer sur le bouton « Finaliser ma commande », l'Acheteur consulte et accepte les CGV et a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total et de revenir aux pages précédentes pour contrôler sa commande, corriger d'éventuelles erreurs ou modifier sa

commande (notamment : identification et quantité des produits sélectionnés, prix correspondants, modalités et frais de livraison).

Dans l'hypothèse où il ne serait pas possible de revenir aux pages précédentes en raison d'un problème technique, l'Acheteur est invité à contacter le Vendeur selon l'un des moyens suivants :

- Par téléphone au 02 51 47 77 90, numéro non surtaxé,
- En adressant un courriel à : laboutique@groupeDubreuil.com

Les articles étant produits à l'unité et au fur et à mesure des commandes, à très bref délai, il n'est pas possible de modifier ou annuler sa commande par courrier postal, la réception et le traitement avant la mise en production ne pouvant être garantis par le Vendeur.

Conformément à l'article 1127-2 du Code civil, le Vendeur s'engage à confirmer la commande de l'Acheteur au moyen d'un accusé de réception, envoyé par courriel dans les meilleurs délais. Celui-ci précisera le contenu de la commande, son coût, le mode de paiement retenu ainsi que ses modalités de livraison. Les références des produits commandés sont celles décrites sur la fiche du produit du Site Internet et rappelées au courriel de confirmation de commande.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes, et notamment si les quantités de produits commandés sont anormalement élevées pour des Acheteurs ayant a priori la qualité de consommateurs.

Conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code Civil, le Vendeur s'engage à archiver les bons de commande ainsi que les factures sur un support fiable et durable de manière qu'elle puisse en effectuer une copie fidèle.

4.3 – Modification de commande

Toute modification de commande par l'Acheteur après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation du Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit d'apporter au produit commandé les modifications qui sont liées à l'évolution technique, et/ou réglementaire et/ou imposées par fournisseur.

4.4 – Résolution de commande

La commande peut être résolue par l'Acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre écrit sur un support durable, notamment en cas de :

- Livraison dépassant la date limite fixée dans le bon de commande ou, à défaut d'une telle date, dans les trente (30) jours suivant la conclusion du contrat, après le Vendeur a été enjoint, selon les mêmes modalités et sans résultat, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable,
- Hausse du prix d'un produit qui ne serait pas justifiée,
- Livraison d'un produit qui ne serait pas conforme aux caractéristiques déclarées sur le bon de commande.
- Pour sa part, le Vendeur peut procéder à la résolution de la commande en cas de :
- Non-paiement du prix ou le cas échéant du solde du prix au moment de la livraison,
- De refus de l'Acheteur de prendre livraison du produit.

ARTICLE 5 – ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION DE L'ACHETEUR

Le Vendeur propose des articles textiles personnalisés par son fournisseur par ajout de la caractéristique reconnaissable des marques du Vendeur.

Chaque article est produit à l'unité et uniquement au fur et à mesure des commandes, à bref délai.

En conséquence, ni le Vendeur ni son fournisseur ne dispose de stock des articles textiles avec la finition proposée.

Le Vendeur attire donc particulièrement l'attention de l'Acheteur sur le caractère nettement personnalisé de ses articles. A ce titre, les conditions générales de vente répondent à la situation prévue à l'article L221-28 3° du Code de la consommation, excluant l'exercice du droit de rétractation prévu à l'article L221-18 du même code.

ARTICLE 6 – PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

6.1 – Prix

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande. Les prix des produits sont indiqués sur le Site Internet en euros toutes taxes comprises. Ils ne comprennent pas les assurances, les frais de livraison, de transport et autres options qui restent à la charge de l'Acheteur.

En cas de changement du taux de TVA et/ou de tous autres impôts qui deviendraient exigibles ceux-ci pourront être appliqués sur le prix des

produits. Si une ou plusieurs taxes ou contributions venaient à être créées ou modifiées, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des produits.

Le Vendeur se réservant le droit de modifier ses prix à tout moment, les produits seront facturés au tarif en vigueur et affiché sur le Site Internet au moment de l'enregistrement de la commande de l'Acheteur. En cas d'affichage d'un prix erroné, manifestement dérisoire, concernant le produit et/ou les services associés (livraison, garantie, etc.) quelle qu'en soit la raison (problème informatique, erreur manuelle ou technique), la commande sera annulée. L'Acheteur en sera informé par courrier électronique dans les meilleurs délais et il sera ensuite en mesure, s'il le souhaite, de passer une nouvelle commande au prix corrigé et exact.

Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en Euros.

6.2 – Modalités de paiement

Le mode de paiement accepté par Internet est exclusivement la carte bancaire, le cas échéant via un intermédiaire de paiement. Le prix est exigible en totalité au comptant après confirmation de la commande. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou acomptes. L'encaissement de la totalité du montant de la commande sera effectué par le Vendeur au moment de la validation de la commande.

ARTICLE 7 – RESERVE DE PROPRIETE

Les produits livrés par le Vendeur demeurent la propriété exclusive du Vendeur jusqu'au complet paiement du prix par l'Acheteur, lequel s'entend par un encaissement effectif complet du prix.

ARTICLE 8 – LIVRAISON

8.1 – Délai de livraison

Le Vendeur s'engage à livrer le produit conformément à la date limite de livraison indiquée sur le site au moment de la commande. Dans tous les cas ce délai n'excédera pas trente (30) jours après réception de la commande.

8.2 – Retard de livraison

L'Acheteur peut demander la résolution de la vente par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre écrit sur un support durable en cas de retard de livraison excédant la date limite fixée dans le bon de commande ou, à défaut d'une telle date, dans les trente (30) jours suivant la conclusion du contrat, après que le Vendeur a été enjoint, selon les mêmes modalités et sans résultat d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable.

En cas d'annulation pour dépassement de la date de livraison, l'Acheteur sera remboursé de l'intégralité du montant de la commande au plus tard dans les sept (7) jours suivant la réception de ladite annulation.

8.3 – Modalités de livraison

Les modes de livraison proposés sont :

- Colissimo
- Mondial Relay (disponible uniquement en France métropolitaine)
- Click&Collect (retrait proposé uniquement à Montaigne, 85600, 18 rue de Palissy, auprès du fournisseur GO IMPRESSION)

L'Acheteur reste libre du choix de livraison et reconnaît accepter les conditions de prestation du transporteur de son choix, en ce compris les éventuels surcoûts liés à un envoi à bref délai et/ou au-delà de la France métropolitaine. Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par l'Acheteur lors de la commande.

La livraison est effectuée par avis de mise à disposition, par voie postale ou par un transporteur indépendant.

Il appartient à l'Acheteur de veiller à fournir toutes les informations nécessaires à la livraison pour en garantir la bonne fin. A ce titre, il est conseillé à l'Acheteur de laisser un numéro de téléphone auquel le Vendeur ou le livreur peut le joindre.

Le livreur n'est pas habilité à déballer la marchandise.

L'Acheteur doit préalablement vérifier à réception la conformité et l'état d'emballage du produit.

En cas de détérioration ou de perte partielle du produit, l'Acheteur doit refuser la livraison et formuler à la réception des réserves sur le bon de livraison dont un doublé est adressé au Vendeur.

Si l'Acheteur souhaite garder le colis malgré un défaut de conformité constaté, il aura toujours possibilité de notifier ces réserves au transporteur et au Vendeur dans les trois (3) jours suivant cette réception par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Si le transporteur n'a pas laissé la possibilité à l'Acheteur de vérifier le colis, l'Acheteur a alors 10 jours pour informer le transporteur des

défauts constatés par lettre recommandée (Article L.224-65 du code de la consommation).

Le traitement et le règlement d'une réclamation présentée par l'Acheteur ne pourra s'effectuer qu'après l'envoi par ce dernier, soit par voie postale, soit par courriel adressé à laboutique@groupeDubreuil.com, soit via le Site Internet, des éléments suivants :

- La copie de la commande ou de la facture,
- La copie du bon de livraison,
- La copie du bon de transport comportant les réserves précises et motivées inscrites lors de la réception de la marchandise.

Si l'Acheteur ne fait aucune observation lors de la livraison, il dispose néanmoins du recours aux garanties légales.

A partir de la date de livraison effective de la marchandise, sa propriété est transférée à l'Acheteur, sauf dans le cas où le paiement intégral du prix n'a pas été totalement encaissé à la commande.

La marchandise voyage aux risques et périls du Vendeur.

ARTICLE 9 – GARANTIES LEGALES ET COMMERCIALES

9.1 – Garantie légale de conformité

Tous les produits commercialisés par le Vendeur bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-1 à L. 217-17 du Code de la consommation et/ou de la garantie légale des vices cachés prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

L'Acheteur dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, l'Acheteur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité donne à l'Acheteur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente (30) jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, l'Acheteur bénéficie d'une extension de six (6) mois de la garantie initiale.

Si l'Acheteur demande la réparation du bien, mais que le Vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux (2) ans à compter de la date de remplacement du bien.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état. Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

L'Acheteur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien, ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien,
- La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente (30) jours,
- La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement,
- La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du Vendeur restée infructueuse.

L'Acheteur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. L'Acheteur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable. L'Acheteur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

9.2 – Garantie légale contre les vices cachés

L'Acheteur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux (2) ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé, ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Il est rappelé à l'Acheteur qu'il lui appartient sous sa seule et unique responsabilité de vérifier les conditions d'utilisation, d'adaptabilité et notamment de mise en œuvre des produits achetés.

En cas de dommage causé par un défaut de sécurité du produit, l'Acheteur peut rechercher la responsabilité du fabricant identifiable à partir des informations mentionnées sur l'emballage dudit produit.

Les garanties légales ci-avant exposées s'appliquent indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

9.3 – Garantie commerciale

Le Vendeur attire l'attention de l'Acheteur sur l'absence de garantie commerciale fournie avec le produit.

Cette disposition ne fait pas obstacle à l'application des dispositions relatives à la garantie légale de conformité telles que figurant aux articles L. 217-1 à L. 217-17 du Code de la consommation et à la garantie des vices cachés telle que figurant aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

D'une manière générale, sont exclus des garanties légales et contractuelles, les défauts ayant pour cause :

- **L'utilisation non-conforme du produit par rapport à l'usage auquel il est destiné, aux préconisations du Vendeur et/ou de la réglementation en vigueur,**
- **Une négligence ou un défaut de surveillance de l'utilisateur, notamment toute détérioration prématurée non signalée à temps,**
- **Des événements externes au produit lui-même (vol, vandalisme, malveillance, choc, inondation, incendie, transport),**
- **Des modifications non-conformes apportées au produit par des tiers ou l'utilisateur lui-même.**

Toute mise en œuvre de la garantie est également exclue lorsque l'Acheteur refuse au Vendeur de lui laisser accès au produit, dans le cadre d'opérations de contrôle et/ou d'expertise.

9.4 – Réclamations

Les réclamations faites au titre des garanties légales doivent être adressées par courriel au service après-vente à l'adresse suivante : laboutique@groupeDubreuil.com

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces garanties, les conditions de prise en charge du produit peuvent varier en fonction des accords conclus entre le Vendeur et ses fournisseurs.

L'Acheteur pourra ainsi être amené :

- Soit à retourner au Vendeur le produit : Dans ce cas, le produit couvert par les garanties doit être retourné aux frais de l'Acheteur, complet et dans son état et emballage d'origine après réception et confirmation de la réclamation par le service après-vente, à l'adresse indiquée dans les mentions légales. L'Acheteur sera remboursé des frais postaux de retour au plus tard dans les 30 jours suivant la réception du produit par le Vendeur en cas d'application des garanties légales.
- Soit, sur indication du Vendeur, à retourner directement au Fournisseur le produit couvert par les garanties légales, aux frais avancés par l'Acheteur, complet et dans son état et emballage d'origine après réception et confirmation de la réclamation par le service après-vente, à l'adresse indiquée par le Vendeur. L'Acheteur sera remboursé des frais postaux de retour au plus tard dans les 30 jours suivant la réception du produit par le fournisseur en cas d'application des garanties légales.

9.5 – Clauses sur les garanties

Les clauses exonératoires ou limitatives des droits octroyés à l'Acheteur au titre des garanties légales, qui sont réputées non écrites lorsqu'elles sont conclues avant toute réclamation de sa part, sont valables lorsqu'elles sont conclues après réclamation en vertu de l'article L. 241-5 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – FORCE MAJEURE

Le Vendeur se réserve le droit de suspendre ou de résoudre la vente, totalement ou partiellement, sans indemnité, sans que soit engagée sa responsabilité ou autre recours, en cas de survenance de tout événement -présentant ou non les caractères juridiques de la force majeure ou du cas fortuit- indépendant de sa volonté, susceptible d'arrêter ou de réduire la fabrication ou la livraison des produits, tel que intempérie, grève de la totalité ou d'une partie du personnel de sa société, de ses fournisseurs ou de ses transporteurs habituels, incendie, inondation, guerre, arrêts de production dus à des pannes fortuites, impossibilité d'être approvisionné en matière première, épidémies, barrières de dégel, barrages routiers, grève ou rupture d'approvisionnement de nos fournisseurs.

ARTICLE 11 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les noms de domaine, les marques déposées, ainsi que l'intégralité du contenu des documentations du Vendeur (logos, textes, animations, photographies, vidéos, illustrations, schémas, etc.) appartiennent exclusivement au Vendeur et/ou à ses donneurs de licences ou droit d'usage, seules sociétés autorisées à utiliser les droits de propriété intellectuelle associés.

La création de liens hypertextes vers le site internet du Vendeur ne peut se faire qu'avec l'autorisation écrite et préalable du Vendeur, lequel peut la révoquer à n'importe quel moment.

ARTICLE 12 – INFORMATIONS NOMINATIVES – DONNEES PERSONNELLES

Le Vendeur est responsable de traitement (ci-après « RT ») au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

L'Acheteur reconnaît que pour les besoins de traitement de données inhérentes à son activité commerciale, la préparation et l'exécution des commandes, la constitution de fichiers clientèle et l'établissement des factures, le Vendeur peut être amené à collecter, utiliser, divulguer, transférer et/ou conserver les données personnelles de l'Acheteur. Ces données sont obligatoires à la réalisation des traitements indiqués supra, à défaut, le Vendeur ne pourra pas assurer les commandes des Acheteurs.

Le traitement de la commande est nécessaire à l'exécution d'obligation contractuelle souscrite envers l'Acheteur, ou de mesures précontractuelles prises à la demande de l'Acheteur par le Vendeur.

La constitution de fichiers clientèle est un traitement basé sur l'intérêt légitime du Vendeur à connaître ses clients et assurer le meilleur suivi commercial possible.

Le traitement lié à l'établissement des factures est basé sur l'exécution d'une obligation légale.

Ces données, uniquement lorsque cela s'avère strictement nécessaire, peuvent être communiquées à l'une des entités du Groupe Dubreuil, groupe auquel appartient le RT, ou aux éventuels partenaires du RT pour réaliser des missions commerciales, marketing, logistiques, de qualité, administratives, d'audit, de maintenance informatique, financières, de statistiques, de mesure d'audience, de régies publicitaires, de campagnes publicitaires et/ou de notation des produits. Les entités du Groupe Dubreuil et les éventuels partenaires avec lesquels travaille le RT traitent uniquement les données nécessaires et pour la seule finalité qui a fait l'objet de la sous-traitance. Le RT s'engage à ce que les données traitées par les entités du Groupe Dubreuil et les sociétés tierces le soient avec la plus grande confidentialité et suivant les standards de sécurité.

Le RT conservera les données pendant toute la durée des relations commerciales et au plus tard, cinq (5) ans après l'exécution du contrat de vente. Au-delà de cette période, les données seront archivées de façon intermédiaire. En effet, en cas d'impératif de conservation, notamment en matière de contentieux ou en matière fiscale, ou dans le cadre du respect d'une obligation légale, le RT archivera les données strictement nécessaires à ces finalités. Les données ne seront plus accessibles par les services opérationnels du RT. Passé le délai des impératifs de conservation, les données seront anonymisées à des fins uniquement statistiques.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Acheteur reconnaît avoir été informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de contrôle post-mortem s'agissant des informations le concernant, qu'il peut exercer en écrivant au RT ou en envoyant un courriel à l'adresse :

rgpd@groupeDubreuil.com.

Si l'Acheteur dont les données ont été collectées l'estimait nécessaire, il pourrait introduire une réclamation auprès de la [CNIL](https://www.cnil.fr/), autorité de contrôle.

Pour plus d'informations, l'Acheteur peut se référer à la [politique de protection des données à caractère personnel](#), disponible sur le Site Internet du Vendeur.

ARTICLE 13 – PREVENTION DE LA CORRUPTION

Conformément à la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, le Vendeur a l'obligation de s'assurer que ses partenaires commerciaux respectent les normes relatives à la lutte contre la corruption, notamment toute loi, règlement, règle ou exigence officielle de l'Union Européenne, ou d'un pays applicable au client. En conséquence, le Vendeur et l'Acheteur, si ce dernier est soumis à une telle obligation, s'engagent, à prendre les mesures de prévention nécessaires contre la corruption, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de directives et procédures internes. A ce titre, l'Acheteur s'engage à respecter le [Code de bonne conduite des affaires](#) du Vendeur.

Toute violation la présente clause par l'une des parties sera considérée comme un manquement avéré et pourra entraîner la suspension des livraisons, la résiliation immédiate et de plein droit de la commande et ce, sans préjudice du droit pour le Vendeur, et/ou sa société mère, de poursuivre l'indemnisation de son entier préjudice devant les tribunaux compétents.

En cas de suspension des livraisons ou de la résiliation de commande, le Vendeur ne sera pas responsable envers l'Acheteur des dommages ou pertes de l'Acheteur, sauf en ce qui concerne le remboursement de toute avance versée pour des produits non encore livrés dans la mesure où le remboursement n'est pas incompatible avec les lois applicables.

ARTICLE 14 – RESPONSABILITE

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation d'un pays autre que la France où le produit est utilisé. Il appartient à l'Acheteur de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits ou services qu'il envisage de commander.

La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat du fait de l'Acheteur. Par ailleurs, le Vendeur décline toute responsabilité sur les dommages occasionnés par un de ses produits qui aurait été transformé par l'Acheteur sans respect des éventuelles recommandations d'utilisation.

Si le Vendeur peut être amené à donner son avis sur l'utilisation des produits qu'il commercialise, pour autant sa responsabilité ne saurait être engagée pour défaut de conseil.

Le Vendeur ne peut pas être tenu responsable, en cas d'absence du destinataire à la livraison des Produits et/ou dans le cas où l'Acheteur (ou la personne désignée par ce dernier) retirerait tardivement ou ne retirerait pas les produits auprès du transporteur, après que celui-ci a délivré un avis de passage au destinataire.

Dans l'hypothèse où le Vendeur serait victime de phishing (moyen de tromper la vigilance de l'internaute, en recopiant parfaitement un site internet et en faisant croire au consommateur qu'il commande sur le site officiel du commerçant), sa responsabilité ne pourra être mise en cause puisqu'il est lui-même victime.

ARTICLE 15 – REGLEMENT DES LITIGES

15.1 – Réclamation

En cas de litige, le Vendeur étudiera avec attention la réclamation de l'Acheteur, supposant sa bonne foi, conformément à l'esprit qu'il souhaite entretenir dans le cadre de l'exécution de ses relations contractuelles.

15.2 – Médiation

En application des dispositions de l'article L. 612-1 du Code de la Consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

Les coordonnées du médiateur dont le Vendeur relève sont : Médiateur de la consommation FEVAD – BP 20015 – 75362 PARIS CEDEX 8 – courriel : mediateurducommerce@fevad.com.

Les modalités de saisine et de la procédure de médiation sont disponibles sur le [site internet du Médiateur de la consommation de la FEVAD](#).

15.3 – Compétence territoriale

Pour tout litige relatif à une commande et aux présentes CGV, le tribunal compétent sera celui du lieu du domicile du Vendeur au moment de la conclusion du contrat ou celui du lieu de livraison effective du produit.

ARTICLE 16 – DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.